



Vol a l'étalage : convocation au commissariat

Par **case67**, le **12/03/2008** à **12:51**

Bonjour j'ai commis un vol à l'étalage au mois de novembre, je vous ai déjà écrit ou vous m'aviez dit que le procureur ou autre pouvez me convoquer dans les 3 ans qui arrivent. Aujourd'hui je viens de recevoir une convocation au commissariat. Pourriez vous me dire ce qu'il va se passer

Par **myssy_m**, le **27/03/2008** à **18:34**

Bonjour,
Je me suis fait prendre à volé il y a 1 semaine. J'ai payé les affaires volées et signé un papier. Le responsable du magasin m'a dit qu'il allait porter plainte et que j'allais être convoqué par le procureur. J'aimerais savoir au bout de combien de temps tu as reçu la convocation? et est-ce que c'était une lettre avec accusé de réception? J'habite pas chez mes parents et j'ai peur qu'on l'envoie chez moi, je veux pas que mes parents le sache (je suis majeure). Bref si tu pouvais me tenir au courant de ce qui t'es arrivé ce serait sympa. J'espère que t'as rien eu de grave. Salut. Rep me please ;)